

Conseil Supérieur de Louisbourg et une commission du roi de subdélégué à l'intendance de la Nouvelle-France à l'Île Royale, St-Jean, et autres dépendances, avec celle d'ordonnateur dans ces pays.

En 1755, il fut nommé conseiller des guerres, lors de l'embarquement des troupes que le roi fit passer dans la Nouvelle France sous les ordres du baron de Dieskau, maréchal de camp, et en considération de ses bons services il eut en 1756, du trésor royal une gratification de trois mille livres. En 1762, il jouissait d'une pension de 3000 livres. Le 16 août 1768, il passa en Corse en qualité d'ordonnateur de la marine lorsque le roi y envoya des troupes sous le commandement du marquis de Chauvelin. Ce fut après cela qu'il fut nommé chevalier de St-Louis et passa à Lorient comme ordonnateur. Le 9 novembre 1776, le roi l'appela à l'intendance de la marine en Provence et en Languedoc, au département de Toulon.

Il avait épousé, par contrat du 14 février 1745, Marguerite-Thérèse de Carrerot, fille de Pierre-André, conseiller au Conseil Supérieur de Louisbourg, et de Marie-Joseph Chéron.

Ils eurent :

- I Jacques-Marie-André, né le 28 janvier, 1749. Enseigne d'infanterie dans les troupes des colonies le 1er avril 1760, d'où il a passé au régiment de Champagne, où il fut officier major.
- II Louis-Anne, *dit le chevalier Prévost de Langristin*, né le 4 mai, 1750, d'abord officier dans les troupes des colonies, puis ensuite commissaire de la marine.
- III Charles-Auguste, *dit le chevalier de la Croix*, né le 19 avril, 1751. Enseigne des vaisseaux du roi et du port à Rochefort.
- IV Antoinette-Joseph, née le 24 octobre, 1747.